

Nevers, le 15 décembre 2017



## **NOTE DE SERVICE N° III** **(À faire émarger par les enseignants)**

L'Inspecteur de l'Education Nationale,

A

Mmes et MM. les Directrices et Directeurs d'écoles  
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants  
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants  
*Spécialisés et Psychologues des R.A.S.E.D.*

**Inspection de  
l'Education Nationale  
Nevers Sud Nivernais II  
École Pierre Brossolette  
Rue Bernard Palissy  
58000 NEVERS  
<http://iensn2.dsden58.ac-dijon.fr>**

Les circonscriptions Nevers Sud-Nivernais 1 et Nevers Sud-Nivernais 2 quittent les locaux de l'école Pierre Brossolette pour s'installer, comme annoncé, au 3<sup>ème</sup> étage de la Direction académique.

Voici notre nouvelle adresse :

DSDEN 58  
Circonscription Nevers Sud-Nivernais 1 *ou* Circonscription Nevers Sud-Nivernais 2  
19 place Saint Exupéry  
CS 70074  
58 028 NEVERS CEDEX

Les numéros de téléphone des secrétariats seront les suivants, à compter de mardi 19 décembre :

- pour SN1 03 86 21 70 33
- pour SN2 03 86 21 70 50

Attention, le FAX ne sera plus actif. La correspondance sera dorénavant assurée par courrier électronique.

Si vous devez nous contacter impérativement ces prochains jours et que vous rencontrez des difficultés à nous joindre du fait de ce déménagement, il est toujours possible de laisser un message à l'accueil de la DSDEN (03 86 21 70 10). Merci de votre compréhension.

Signé  
**Anne GIEN, IEN Nevers Sud Nivernais I**  
**Luc DANTEL, IEN Nevers Sud Nivernais 2**

*Cette note de service doit être portée à la connaissance de tous les personnels enseignants de l'école, y compris les membres de RASED, les TR.*